

PROFESSION DE FOI

PARENTS DELEGUES DE L'ECOLE DES PETITES MAISONS

Nos engagements :

- Un partenariat fort école/périscolaire-Mairie/parents autour de l'enfant
- L'inclusion scolaire des enfants porteurs de handicap et troubles des apprentissages
- Le bien-être de l'enfant en classe, dans la cour de récréation, à la cantine et pendant le temps périscolaire
- La promotion de l'éducation bienveillante
- Le soutien aux parents pour les démarches et le dialogue avec la communauté éducative

Notre rôle :

- Remonter vos demandes et préoccupations auprès de l'école et des services périscolaires, notamment (mais pas seulement) lors des conseils d'école et périscolaire qui ont lieu une fois par trimestre en maternelle comme en élémentaire
- Vous accompagner et vous conseiller dans tous les domaines éducatifs et dans vos démarches auprès de la communauté éducative
- Participer aux groupes de travail mis en place par la Mairie (projet éducatif de territoire, menus du restaurant scolaire, ...)
- Proposer des actions concrètes : intervenants extérieurs, conférences...

Nous contacter :

delegates.maternelle@apepm.fr

delegates.elementaire@apepm.fr

Pour devenir parent délégué :

Pour vous porter candidat(e) sur la liste présentée par l'Association des Parents d'Elèves des Petites Maisons, veuillez envoyer un mail à bureau@apepm.fr en indiquant vos nom, prénom, numéro de téléphone ainsi que la classe de votre enfant, en précisant si vous souhaitez être titulaire ou suppléant.